

Communiqué de presse du 8 décembre 2022

## **Cité-Jardin de la Butte Rouge à Chatenay-Malabry : urgence !**

**A l'occasion de la cérémonie de remise du Grand Prix de l'urbanisme 2022 présidée par Olivier Klein ministre délégué à la Ville et au Logement**

-----

**Nous appelons à une manifestation d'opposition à ce projet  
Le lundi 12 décembre à 17h30  
devant l'entrée principale de la Cité Internationale Universitaire de Paris**

La mobilisation pour préserver la Cité-jardin de la Butte Rouge à Chatenay-Malabry dure depuis des années. Véritable œuvre urbaine, référence historique remarquable d'architectures humanistes, modèle paysager et social, la Butte Rouge est un lieu emblématique du patrimoine du XXème, qu'il est primordial de conserver et de réhabiliter.

Malgré les 85% d'avis défavorables exprimés lors de l'enquête publique, le maire continue son projet de destruction reconstruction de cet ensemble remarquable, visant à passer de 3 300 logements sociaux à 4 300 logements dont seulement 1 700 seront sociaux.

Malgré, également, les dizaines de lettres de protestation émanant d'organisations nationales et internationales œuvrant pour la protection du patrimoine architectural urbanistique et naturel ou du logement social, dont Europa Nostra, organisme européen lié à l'Unesco qui a mis la Butte Rouge sur la liste des 7 sites du patrimoine européen les plus en dangers, et dont une délégation venue étudier le dossier pendant 4 jours n'a pas été reçue par la mairie.

Cette casse sociale et cette densification écocide sont motivées par une opération immobilière faisant la part belle aux promoteurs, dans une ville qui construit déjà depuis 10 ans 3 fois plus de nouveaux logements que demandés par la Région Ile de France.

La crise du logement social, elle, continue à fracturer en profondeur notre société. Dans les Hauts de Seine, les demandes de logement social croissent fortement (73 000 en 2020) alors que les attributions baissent (5 890 en 2020). La destruction de la Butte Rouge va aggraver cette situation.

Nos architectes et nos urbanistes les plus prestigieux, dont les récents prix Pritzker, ont permis une prise de conscience de l'ensemble de la profession : du fait des enjeux écologiques et énergétiques, la démolition n'est plus une solution pour la requalification et l'évolution de la ville, la réhabilitation de l'existant doit devenir la norme.

Nous dénonçons l'ambition régressive de nos administrateurs locaux, qui autorisent la démolition à grande échelle d'un patrimoine exemplaire, à contre-courant d'un grand nombre d'opérations contemporaines de réhabilitation, d'hybridation ou de transformation, seules adaptées au XXIème siècle.

Maintenant, sur le site, il y a de portes métalliques qui bloquent les entrées des immeubles et des fenêtres sont murées, et plus de 500 logements, souvent en bon état, sont inoccupés depuis longtemps sans être ré-attribués.

Pourquoi délivrer des Grands Prix de l'Urbanisme tout en abandonnant un fleuron de notre patrimoine urbanistique ?

Association Châtenay Patrimoine Environnement [assocpe@wanadoo.fr](mailto:assocpe@wanadoo.fr)  
Le Collectif Citoyen Châtenaisien [collectifcitoyenchatenaisien@gmail.com](mailto:collectifcitoyenchatenaisien@gmail.com)  
Sauvons la Butte Rouge [collectif.butterouge@laposte.net](mailto:collectif.butterouge@laposte.net)